**Dossier de la *Revue d’histoire des sciences humaines* :**

**Les sciences de l’homme en manuels. Spécificités du discours pédagogique dans l’enseignement supérieur**

Responsable : Anne-Sophie Chambost

On a l’habitude de souligner la spécificité de l’Université en affirmant qu’à la différence de ce qui se pratique dans les lycées, la distinction entre la production du savoir et sa transmission serait historiquement peu marquée. L’idée selon laquelle la finalité de l’Université serait de transmettre « le savoir hautement spécialisé de la science en train de se faire » (MAGRO R., 2000) a très certainement contribué d’une part à ce que les historiens des sciences universitaires focalisent leur attention sur l’histoire des idées, et d’autre part à ce que les historiens de l’éducation s’intéressent plus souvent aux pratiques éducatives scolaires qu’à celles qui ont cours dans l’enseignement supérieur. L’objectif du dossier en préparation est d’interroger un tel partage, non pas au sens où il partirait de la prémisse inverse (celle d’une réduction des pratiques universitaires aux pratiques scolaires), mais en ce qu’il souhaite mettre en lumière le caractère intriqué des pratiques pédagogiques et des élaborations intellectuelles au sein des universités. Pour ce faire, il propose d’étudier, dans leur développement historique, l’ensemble des pratiques écrites qui mettent en forme, transmettent, et font circuler les savoirs dispensés par l’enseignement supérieur, généralement réunies sous le terme générique de *manuels*. Les travaux sur le genre des manuels constituent en effet de bons exemples de la tendance historiographique consistant à opérer une division a priori entre enseignement scolaire et universitaire. Alors qu’on dispose de nombreuses études sur les manuels scolaires, les recherches sur les manuels universitaires sont très peu nombreuses.

Quelle est exactement la place des manuels, qui sont un des vecteurs de la transmission du savoir universitaire, sans être à proprement parler un pivot de l’enseignement supérieur ? En effet, le manuel n’est pas tant un support du professeur *pendant* la réalisation de son cours (ce qu’il est dans le primaire et le secondaire) qu’un prolongement du cours, sur lequel l’étudiant s’appuie *a posteriori* pour compléter ses notes. A l’heure où sont émises de nombreuses critiques contre la pédagogie universitaire (en particulier dans la remise en cause du cours magistral), jusqu’à quel point les manuels sont-ils atteints par ces demandes de revitalisation ? D’autant que, si la question du recours aux manuels ne se pose pas dans le primaire et le secondaire (où leur distribution est obligatoire et/ou leur acquisition exigée des élèves), ce n’est pas le cas dans le supérieur, où leur achat ne peut être que recommandé. Face au développement du numérique, qui a provoqué une hybridation des supports, une recherche sur les manuels se rattache certes à l’étude plus générale de l’enseignement supérieur, mais elle a aussi à voir avec cet élément de l’histoire du patrimoine culturel que constitue la littérature universitaire.

Spécialiste des manuels scolaires, Alain Choppin les aborde non seulement comme des instruments pédagogiques, mais aussi comme des produits de consommation (pour les étudiants et les professeurs), des supports de connaissances, autant que comme des vecteurs idéologiques et culturels (CHOPPIN A., 1992). Si le manuel du secondaire suit un programme et œuvre à la diffusion de l’instruction par le biais de l’Ecole, dont il promeut les valeurs, qu’en est-il des ouvrages de l’enseignement supérieur ? Les auteurs revendiquent certes la neutralité axiologique comme fondement de leur approche scientifique. Les recherches de Bourdieu et Passeron ayant mis au jour les inégalités sociales cachées derrières les formes apparemment neutres de la transmission du savoir universitaire, nul ne doute plus aujourd’hui que les manuels du supérieurs sont aussi porteurs d’un certain nombre de valeurs, qu’ils rendent lisibles et dont ils favorisent l’actualisation. Reste toutefois à les mettre au jour et à en proposer une élucidation.

La recherche portera donc sur la production, la diffusion, la réception et l’usage des manuels de l’enseignement supérieur, considérés comme une forme spécifique de production et de diffusion des savoirs. A partir des manuels, il s’agira en effet d’étudier les modalités et les usages d’une forme d’écriture spécifique, et son rôle dans la transmission des savoirs (rapport des manuels aux CM, TD, TP). Quel que soit le champ disciplinaire retenu, les savoirs considérés seront appréhendés dans un cadre didactique, qui détermine, au moins pour une part, leur mise en forme. A partir d’une typologie des manuels, on se demandera s’il y a (ou pas) une technique spécifique d’écriture et de présentation des manuels (leur architecture ne peut pas être neutre, puisque le plan commande *a priori* l’évolution de l’apprentissage, contrairement aux dictionnaires et aux lexiques où l’on va piocher des informations). Dans la quête d’une forme spécifique de présentation des arguments, on pourra s’interroger sur le rôle des éditeurs (en particulier à partir de l’étude de collections de manuels) ; mais on se demandera aussi s’il existe un champ sémantique spécifique aux manuels, par rapport à d’autres catégories éditoriales voisines ? S’il peut sembler évident que le manuel se distingue de la thèse et de l’article de doctrine par l’amplitude du sujet traité, comment ses auteurs thématisent-ils son rapport à l’autorité scientifique et aux ouvrages de vulgarisation ?

En mettant l’accent sur les pratiques d’écriture, et non sur le seul contenu des manuels, il s’agira de développer un champ de recherche encore peu défriché, dont la problématique fédère des objets n’ayant jusqu’ici donné lieu qu’à des études ponctuelles et généralement associées à une discipline déterminée. C’est ainsi qu’en mars 2013, un ensemble de juristes, historiens et sociologues se sont réunis autour de la question de l’histoire des manuels de droit (*Histoire des manuels de droit* (à paraître L.G.D.J., 2014)). Evoquant la naissance de ces manuels et leur développement au cours du XIXe siècle, Christian Atias avait montré comment la doctrine s’était *scolarisée*, provoquant une diversification de textes dont la dimension pédagogique visait à présenter les premiers éléments du droit… quitte à perdre l’ambition d’être des ouvrages pratiques (la vocation *pratique* du traité se démarquant de la vocation *pédagogique* du manuel). Pour la plupart d’entre eux, nos collègues sont restés sur des perspectives qui leurs sont familières, en abordant cette histoire des manuels de droit à partir d’un auteur ou d’un ouvrage ayant marqué l’histoire de la doctrine, pour montrer essentiellement en quoi les manuels ont contribué à l’enracinement de nouveaux champs du droit (légitimation de nouvelles matières). Aucun ne s’est véritablement emparé du manuel comme un objet spécifique, dont la finalité pédagogique influencerait le contenu. La *Revue d’histoire des sciences humaines* permet donc aujourd’hui d’élargir le regard sur l’histoire des manuels à l’échelle de l’ensemble de l’enseignement supérieur.

**Pistes :**

On abordera le manuel tantôt par rapport à son contenu, tantôt à travers le support qu’il représente (en éprouvant le postulat selon lequel la forme est non seulement aussi importante que le fond, mais qu’elle contribue à en déterminer la nature ; et en s’interrogeant sur les formes spécifique d’exposition des idées, caractéristiques des manuels (découpage du plan, présence d’index, bibliographie…)).

Il sera aussi intéressant de vérifier l’existence de proximités ou de différences d'écritures entre les manuels du secondaire et ceux du supérieur. A partir d'une discipline enseignée dans les deux niveaux, on verra ainsi si les auteurs et les éditeurs sont les mêmes, si les découpages se répètent ou si au contraire tout est fait pour marquer l'écart entre les deux genres.

On pourra aussi réfléchir sur les marchés éditoriaux, qui varient parfois en fonction des contextes disciplinaires. Il apparaît en effet que certains champs n'ont pas d'autre débouché que le manuel universitaire (géographie), alors que d'autres valoriseront aussi leur production auprès d'un grand public lettré (histoire, philosophie, lettres) ; dans quelle mesure cette variation du champ des lecteurs conditionne-t-elle le statut du manuel ? A cet égard, la question des différences disciplinaires pourra être posée. Certaines disciplines ont en effet davantage favorisé la production de manuels (droit, géographie…) quand d’autres les ont plus souvent négligé ou même dévalorisé (philosophie). Il sera en outre intéressant de replacer la production des manuels dans le cadre plus large de la structure éditoriale, pour en penser la spécificité.

On n’oubliera pas enfin les évolutions du public universitaire de ces 50-60 dernières années. Au départ majoritairement doté de capital scolaire et relativement autonome dans ses stratégies d'apprentissage, l’élargissement (la massification) de ce public a induit un changement dans les attentes à l'égard des manuels, qui se rapprochent parfois des manuels du secondaire pour devenir des sortes d'auxiliaires d'apprentissage supposés « donner le code » des études. A cet égard, il faudrait peut-être s'intéresser à l’expansion des manuels qui ne sont pas de contenu mais de méthodologie (*méthode de la dissertation littéraire, commentaire historique* etc.), un sous-genre qui a connu une expansion continue ces dernières décennies.

A partir d’une analyse volontairement transdisciplinaire, il s’agira enfin de s’interroger sur la réduction significative de la portée des manuels, tant auprès des étudiants, que des instances d’évaluation. Avec en tête cette question : en une période de dématérialisation de la doctrine, le manuel ne correspond-t-il pas en définitive à un moment de l’histoire de la pédagogie universitaire ?

A.S.CHAMBOST

MCF Jean Moulin – Lyon 3

**Les propositions d’articles sont à envoyer à**: [chambost.anne-sophie@orange.fr](mailto:chambost.anne-sophie@orange.fr)

**Le 29ème volume de la RHSH devant paraître en septembre 2015, les articles seront envoyés pour relecture et évaluation en février 2015.**

**Bibliographie indicative :**

* BENSAUDE-VINCENT B. (dir.), *L’émergence d’une science des manuels. Les livres de chimie en France (1789-1852)*,Éditions des Archives contemporaines, 2003
* BOURDIEU P., PASSERON J.-C., *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Minuit, 1964
* Id., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Minuit, 1970
* BOYER R., « Manières de faire cours, manières d’être en cours. Le face-à-face enseignant-étudiants », BOYER R. (dir.), *Pratiques enseignantes et pratiques étudiantes du cours magistral en premier cycle universitaire,* INRP, 2002
* BRUTER A., « Le cours magistral comme objet d’histoire », *Histoire de l’éducation*, 120, 2008
* CHOPPIN A., « Le manuel scolaire, une fausse évidence historique », *Histoire de l’éducation*, 117, 2008
* Id., *Les manuels scolaires : histoire et actualité*, Hachette, 1992 (surtout la partie I : définition, fonction et statut du mauel, pp.6-21)
* De COCK L., « Manipulant ou manipulé », *Le monde diplomatique* (dossier « manuels scolaires, le soupçon entre instruction et politique », septembre 2013
* MAGRO R., « Université, démocratisation et savoirs », *Le Portique*, 6, 2000
* MOULINIER P., *La naissance de l’étudiant moderne (XIXe siècle)*, Belin, 2002
* MUSSELIN Ch., *Les universitaires*, La Découverte, 2008
* WAQUET F., « Parler. La disparition historiographique de la parole magistrale », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 135, décembre 2000
* Id., *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir, XVIe-XXe siècles*, Paris, Albin Michel, 2003 (Coll. « L'évolution de l'humanité »).